

**DEPARTEMENT
MARTINIQUE**



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 20 mars 2013

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
34	34	28

Date de la convocation

14/03/2013

Date d'affichage

14/03/2013

Objet de la Délibération

ADMINISTRATION

Mission de M. le Maire

**Rencontre des Maires des
Antilles-Guyane**

Président de Séance :
Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :
Emile GONIER

L'an deux mille treize et **le vingt mars**, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, Maire.

Etaient présents : MM. Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN, Chantal BAUCELIN, Emile GONIER, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Antoni LOUIS-LEOPOLD, Elise JEAN-BAPTISTE, Lucien LAFONTAINE, Christian DORDONNE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Christine ALIKER, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Théodore HENRI, Annette CATAYEE, Antoine BARNAY, Danielle RAYMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Victorien QUIMBERT, Dominique CUPIT, Jean-Luc GRABIN, Marinette TORPILLE, Eric JULTAT, Maryse AUGUSTE-CHARLERY.

Absents : MM. Marie-Louise BROCHE, Joseph Armand BRAY, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE, Robert NAPOLY, Dominique LOVINCE.

Absents excusés : Mme Chantal LAPERDRIS.

Procuration : Mme Chantal LAPERDRIS a donné procuration à Mme Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE.

**MISSION DE MONSIEUR LE MAIRE HORS DU DEPARTEMENT
PARTICIPATION A LA RENCONTRE TERRITORIALE DES MAIRES
ANTILLES/GUYANE**

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Edouard GAMESS, Directeur général des services informe l'assemblée que par délibération du 27 mai 2009, le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion de la Ville de Schœlcher à l'Association des Petites Villes de France (APVF).

Cette association organise des rencontres au cours desquelles sont traitées des questions portant sur des domaines divers tels que la gestion des Collectivités Locales, l'aménagement du territoire, les moyens de l'action publique locale...

Dans ce cadre, l'APVF a organisé, le jeudi 31 janvier 2013, en partenariat avec le Conseil Régional de la Guadeloupe, les Associations des Maires de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane une journée intitulée « Rencontres Territoriales des Maires des Antilles/Guyane » au cours de laquelle les thèmes suivants ont été abordés :

- situation financière des Collectivités,
- intercommunalité, nouvel acte de la Décentralisation,
- Développement Durable, les grands enjeux de l'actualité des Collectivités Locales aux Antilles/Guyane.

A cette occasion, L'APVF a sollicité l'intervention de Monsieur le Maire pour clôturer la deuxième séquence intitulée « achever et rationaliser l'Intercommunalité en Guadeloupe, Martinique et Guyane. Anticiper les conséquences des fusions et des extensions ».

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Edouard GAMESS, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de prendre en charge les frais afférents aux déplacements de Monsieur le Maire comme suit :

- **frais d'inscription et de participation à la journée d'étude ;**
- **frais de transports (billet d'avion, taxi) ;**
- **frais d'hébergement et de restauration.**

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 02 AVR 2013

Le Maire

Luc CLEMENTE

